

HONORAIRES DE SYNDIC

HONORAIRES ANNUELS DE BASE PAR LOTS PRINCIPAUX (TTC) :	120,00 €
• Majoration pour personnel d'entretien salarié.....	+ 10 %
• Majoration pour espaces verts	+ 5 %
• Majoration pour de chauffage collectif.....	+ 5 %
• Majoration pour eau chaude collective.....	+ 5 %
• Minoration sur tranche comprise entre 61 et 100 lots	- 5 %
• Minoration sur tranche au-dessus de 100 lots.....	- 10 %
• Honoraires annuels minimum pour une copropriété (TTC)	1 800,00 €
 HONORAIRES ANNUELS DE BASE PAR LOTS SECONDAIRE (TTC) :	 25,00 €
• Minoration sur tranche comprise entre 61 et 100 lots	- 5 %
• Minoration sur tranche au-dessus de 100 lots.....	- 10 %
 HONORAIRES SUR GROS TRAVAUX DECIDES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE 2 % HT du montant TTC des travaux	
VACATION (TTC / heures)	85,00 €
FRAIS D'ETAT DATES (A la charge du vendeur)	150,00 €

HONORAIRES DE LOCATION

FRAIS ET HONORAIRES DE LOCATION*

- Honoraires de location (TTC)..... 8,50 % du montant du loyer annuel hors charges

Les frais et honoraires sont pour moitié à la charge du locataire et pour moitié à la charge du propriétaire.

FRAIS ET HONORAIRES DE LOCATION*

- Honoraires de location (TTC)..... 8,10 % du montant du loyer annuel hors charges
- Honoraires de location (TTC)..... 4,90 % du montant du loyer annuel hors charges

Les frais et honoraires pour les locaux commerciaux sont à la charge du preneur.

FRAIS DE RELANCE MENSUELLE A la charge du locataire (TTC)	8,69 €
FRAIS D'APPEL DE LOYER A la charge du locataire (TTC)	1,00 €

HONORAIRES DE GESTION

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (TTC)	8,37 %
HONORAIRES GARANTIE DE LOYERS (TTC)	2,39 %
HONORAIRES VACANCE LOCATAIRE (TTC)	1,50 %
PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	
• Vacation (TTC / heures).....	85,00 €

HONORAIRES DE TRANSACTION *

Montant de la vente inférieure à 15 000,00 € : Forfait de 1 500,00 € ;
 8,00 % TTC sur la part comprise entre 15 000,00 € et 50 000,00 € ;
 7,00 % TTC sur la part comprise entre 50 000,00 € et 100 000,00 € ;
 6,50 % TTC sur la part comprise entre 100 000,00 € et 200 000,00 € ;
 5,00 % TTC sur la part supérieure à 200 000,00 €.

Expertise : 250,00 €

(* Honoraires à la charge du vendeur.